

Le formulaire administratif

- **Formulaire Cerfa** : Il centralise l'identité du demandeur, l'adresse, les références cadastrales du terrain et les caractéristiques techniques du projet (surfaces, destination des bâtiments). [[1](#), [2](#)]

Les pièces graphiques principales

- **PC1 - Plan de situation** : Permet de localiser le terrain à l'échelle de la commune et d'identifier les règles d'urbanisme applicables.
- **PC2 - Plan de masse** : Vue aérienne du projet montrant les bâtiments existants et futurs, les limites du terrain et les réseaux.
- **PC3 - Plan en coupe** : Montre le profil du terrain avant et après les travaux ainsi que l'implantation du bâtiment en hauteur.
- **PC4 - Notice descriptive** : Texte qui détaille le terrain et explique le projet architectural (matériaux, traitement des espaces libres).
- **PC5 - Plans des façades et des toitures** : Présentent l'aspect extérieur de la construction (hauteur, matériaux, couleurs).
- **PC6 - Document graphique 3D** : Une insertion du projet dans son environnement pour visualiser l'impact visuel.
- **PC7 et PC8 / PCMI7 et PCMI8 - Photographies** : Photos situant le terrain dans l'environnement proche et lointain